COMMUNIQUE DE PRESSE
Villeurbanne, le 11 décembre 2024

La bonne gestion des chantiers et leur acceptabilité sont au cœur de la relation entre maîtres d'ouvrage, maitrise d'œuvre et entreprises

4e édition de la Rencontre régionale de la Route

Villeurbanne, le 11 décembre 2024 - Avec pour thème « révolutionnons ensemble les chantiers routiers », la 4e Rencontre Régionale de la route s'est déroulée mercredi 6 novembre 2024 au Théâtre à L'Ouest OL Vallée à Décines-Charpieu (69), en présence de 130 participants.

Si confiance, communication et anticipation sont les maîtres-mots d'une collaboration efficace, la réussite d'un chantier routier repose avant tout sur la qualité de la relation du triptyque maître d'ouvrage, maitrise d'œuvre et entreprises. L'occasion pour les industriels de la route Auvergne-Rhône-Alpes, d'échanger et proposer des solutions qui améliorent le dialogue des parties prenantes, au service de la bonne gestion des chantiers et de leur acceptabilité.

➔ Confiance, dialogue et anticipation pour collaborer efficacement

Les parties prenantes maîtres d'ouvrage, maitrise d'œuvre et entreprises, qui doivent à la fois anticiper et mobiliser de nombreux métiers différents, n'ont pas d'autre choix que de travailler ensemble. Pour cela, *« les chantiers routiers nécessitent une collaboration efficace pour satisfaire des objectifs de performance, de délais et de sécurité,* souligne Thierry MOREL président de Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes, *sans perdre de vue la prise de commande et la pérennité de nos entreprises ! »*

Thierry MOREL, président de Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes

- **Organiser un chantier, c'est vivant !**

Un chantier, c'est un ensemble de découvertes, de modifications et d'adaptation tant aux délais qu'à l'environnement. *« C'est une somme de challenges individuels, une œuvre collective, une discussion entre trois partenaires maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprise. »* ajoute Anthony STAL, adhérent Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes.

De g à d : Gaëlle BEAUSSIER, animatrice, Richard BRASIER, SYNTEC Ingénierie, Anthony STAL, Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes, Stéphane PANIN, président régional AITF Rhône-Alpes-Auvergne.

- **Étaler la planification des travaux**

« Il est essentiel de travailler de manière harmonieuse et de maintenir le bon niveau d'ingénierie pendant toute la période du chantier, ce qui permet de tenir les délais. » précise Richard BRASIER, représentant de SYNTEC Ingénierie. Et cela a un impact sur le coût du chantier ! *« Et notre souhait à nous entrepreneurs serait que les travaux routiers soient mieux lissés sur l'ensemble de l'année, et plus seulement d'avril à septembre »*, souhaite Thierry MOREL, à l'adresse des maîtres d'ouvrage.

- **La réunion de chantier est un media**

Si les solutions de partage d'information (OS, GED, Sharepoint … Etc.) et les visioconférences sont efficaces pour dialoguer et avancer sur les projets, « *la réunion de chantier sur le terrain reste incontournable. C'est elle qui permet véritablement de remédier aux problèmes, tous ensemble. »* souligne Stéphane PANIN, président de la section Rhône-Alpes-Auvergne de l'AITF.[(2)]

Le point commun à tout industriel de la route est l'amour du métier et du bel ouvrage. *« Et cela se voit sur le terrain ! Comme la réunion de chantier, la fierté de l'ouvrage bien fait contribue à l'attractivité de nos métiers. C'est un média ! »* ajoute Anthony STAL.

- **Le bien commun comme lien social pour lutter contre le route-bashing**

Les intervenants relèvent le paradoxe actuel de la société *« qui fait du route-bashing alors que la demande de mobilité, liberté fondamentale de se déplacer, est très forte, et que les infrastructures y participent et contribuent au bien commun. »* Aussi, mesurer l'amélioration du lien social apporté par tout nouvel équipement permettrait de montrer le bien-fondé de l'aménagement urbain : gain sur le temps de déplacement domicile-travail, création de nouvelles mobilités, accessibilité de lieux au grand public… Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage pourraient y prendre part et renforcer ainsi l'attractivité des métiers de l'industrie de la route, qui propose de belles carrières.

- **Des métiers attractifs respectueux des écosystèmes**

« Il n'y a pas que des nuisances, les travaux de la route sont de plus en plus décarbonés, respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Ils ont tous les critères pour être attractifs ! » précise Stéphane PANIN. L'utilisation croissante de matériaux recyclés, comme les agrégats d'enrobés, a atteint un taux de 22,6 % en 2022 dans la région, dépassant les objectifs nationaux prévus pour 2025. D'autres innovations comme le retraitement des chaussées en place pour limiter le transport de matériaux neufs sont adoptées localement. Par ailleurs, les chantiers doivent limiter leur impact sur les écosystèmes, en particulier dans une région où le réseau routier traverse des parcs naturels comme le Parc des Volcans d'Auvergne ou le Parc de la Chartreuse.

- **Etre fier des ouvrages réalisés et prendre du plaisir**

La fierté permet de *« se rappeler les valeurs et les fondements de nos métiers. C'est prendre, par exemple, un moment à déjeuner avec les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage à la fin du chantier, conscients d'avoir agi pour l'intérêt commun »* souligne Anthony STAL. C'est aussi d'être arrivé à piloter un chantier complexe et d'avoir le plaisir de passer sur les installations réalisées.

➔ Regards croisés et partage de solutions

Du chemin de l'antiquité à la voie technologique de communication qui associe le vivant et le minéral, la route est le principal mode de transport des Français, en milieu rural et urbain. Mais les chantiers routiers génèrent également des nuisances pour les usagers. Aussi, la profession tente de trouver des solutions pour améliorer l'acceptabilité de ces travaux.

De g à d : Gaëlle BEAUSSIER, animatrice, Guillaume ASTAIX, Directeur Maitrise d'ouvrage et grands projets SMTC, Alexandre ROUFFIGNAC, délégué général Routes de France, Pascal BLACHIER, Délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes, SYNTEC Ingénierie

- **Faire de la pédagogie pour rendre acceptable les chantiers et rassurer la population**

Avec la loi ZAN, il est important pour la profession de montrer aux maîtres d'ouvrage que les produits de la route ont évolué et qu'ils ne contribuent pas à l'artificialisation des sols (enrobés drainants…).
« Cela permet aux maîtres d'ouvrage de rassurer leurs concitoyens » souligne Alexandre ROUFFIGNAC, délégué général Routes de France. Par ailleurs, *« la baisse des compétences dans les collectivités locales nécessite de réinventer des modalités de rencontres sur place ou dans le cadre de réunions régulières »* souligne Pascal BLACHIER, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes Syntec Ingénierie.

- **Redonner du sens aux métiers de la route en passant par l'ingénierie**

Compte tenu de la crise des vocations et en particulier d'ingénieurs, il est nécessaire de travailler sur le temps long et de redonner du sens aux métiers de la route, en pensant « ingénierie et développement durable » dès la conception. Les entreprises investissent dans la modélisation numérique (BIM) pour optimiser les projets et intégrer des critères environnementaux dès la conception. Exemple régional : L'utilisation de l'éco-comparateur SEVE dans les appels d'offres régionaux permet d'évaluer l'impact environnemental des propositions.
Nouvelles technologies de construction, jumeaux numériques et outils digitaux de planification…sont également au service de cette vision. Sans ingénieur, pas de voirie et réseau divers (VRD). Sans VRD, pas de piste cyclable. Et sans piste cyclable, pas de mobilité propre.

- **Dispositif Chantier franchement sûr**

Plusieurs agglomérations ont mis en œuvre la déclinaison locale de la convention nationale de partenariat instituée par le ministère du Travail et la FNTP pour intégrer la prévention en amont sur les chantiers de travaux publics.
Nommé Chantier franchement sûr, ce dispositif repose sur une charte visant à renforcer la sécurité sur les chantiers routiers, en collaboration avec les acteurs locaux et techniques.
Appliqué à des travaux majeurs sur un axe très fréquenté, il implique des phases variées (sens unique, double sens, route barrée) pour évaluer les meilleures pratiques. Les mesures incluent signalisation temporaire, gestion des flux de circulation et protection des travailleurs, tout en informant les riverains via des réunions publiques et des panneaux explicatifs. Ces démarches ont réduit les risques d'accidents, amélioré la qualité des travaux et respecté les délais grâce à une organisation optimale des phases.

- **Dispositif Route barrée**

Car la gestion du trafic est capitale dans le travail d'anticipation vis-à-vis des donneurs d'ordre comme des populations. C'est ce sur quoi travaille Routes de France : *« cela doit être stipulé dans les appels d'offre. Nous mettons en place un dispositif nommé Route barrée*, explique Alexandre ROUFFIGNAC. *Il comprend un kit d'information des riverains sur les chantiers et sur la voirie. Autant que l'on peut, on barre la route, si l'on ne peut pas, on prend toutes les dispositions pour assurer la sécurité des riverains et des opérateurs du chantier ».*

- **Adaptabilité et durabilité : Plan national d'adaptation au changement climatique**

Le dérèglement climatique montre la vulnérabilité des infrastructures routières et leur vieillissement, pouvant engendrer des coûts élevés d'entretien et de réparation.
« Le coût le moins élevé pour une infrastructure, souligne Alexandre ROUFFIGNAC *c'est son adaptabilité aux usages [(3)], c'est à dire sa capacité à s'ajuster aux besoins variés des usagers et aux conditions changeantes liées à l'utilisation de la route ».*
En incluant tous les aspects liés à la conception, gestion et exploitation de la route pendant et après les travaux dans le cadre d'un plan d'entretien des infrastructures, l'adaptabilité aux usages défendu par la profession est en conformité avec les ambitions du Plan national d'adaptation au changement climatique, présenté par le ministère en octobre 2024.

(1) Sécurité pour les collaborateurs qui réalisent les chantiers, pour les riverains et usagers qui utiliseront les ouvrages pendant et après leur construction
(2) Association des Ingénieur.es et Ingénieur.es Territoriaux en chef de France.
(3) Adaptabilité des usages :

- *Adaptation aux besoins des différents types d'usagers : Prendre en compte les besoins des piétons, cyclistes, automobilistes, et des transports en commun. Intégrer des infrastructures spécifiques comme des pistes cyclables ou des passages piétons sécurisés.*
- *Flexibilité face aux flux de circulation : S'assurer que la route peut supporter des volumes de trafic variables (augmentation du trafic à certaines heures ou périodes, tels que les vacances ou les heures de pointe). Prévoir des voies temporaires ou des itinéraires de déviation pendant les travaux.*
- *Réaction aux conditions environnementales : S'adapter aux variations climatiques (ex. : conception pour résister au gel, à la pluie, ou aux fortes chaleurs). Penser à des matériaux et des techniques qui peuvent évoluer selon les conditions locales.*
- *Anticipation des besoins futurs : Concevoir des infrastructures évolutives qui permettent des ajustements, comme l'élargissement des voies ou l'ajout de nouvelles fonctionnalités (exemple : bornes de recharge pour véhicules électriques).*
- *Gestion des usages temporaires pendant les travaux : Maintenir l'accessibilité pour les riverains et les services d'urgence malgré les perturbations liées au chantier. Minimiser l'impact sur les usagers tout en assurant la continuité des déplacements.*

Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes est un syndicat de spécialité, adhérent à la Fédération régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes. Il représente localement les entreprises de l'industrie routière, intervenant sur les chantiers de construction, de rénovation et d'entretien des voies de circulation routière et des ouvrages annexes. Elles réalisent également les aménagements urbains et de loisirs (trottoirs, pistes cyclables, voies piétonnes, places, parkings, etc.)

En Auvergne-Rhône-Alpes, Routes de France compte 197 entreprises et agences adhérentes employant environ 13 255 salariés. Le chiffre d'affaires de l'activité « routes » représente 32% de l'activité globale des Travaux Publics auverhônalpins soit 2,11 Mds d'euros en 2021.

Contacts

Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes
Delphine Corréard
dcorreard@fntp.fr - 04 37 47 39 78

Presse
Rodolphe Savereux
rodolphe.savereux@savereux-rp.com - 06 73 99 96 74